

08.06.2016 - 11:02 Uhr

## **Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation durant les années 2017 à 2020 Investir maintenant pour notre prospérité future**

Zürich (ots) -

Le 9 juin, le Conseil national débattre de la politique de formation, de recherche et d'innovation définie par le Conseil fédéral pour la période 2017-2020. La majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national veut mettre plus d'argent à disposition que le Conseil fédéral. Pour Employés Suisse, cela fait absolument sens d'investir plus dans la formation, la recherche et l'innovation.

De 2008 à 2012, les moyens accordés à la formation, la recherche et l'innovation ont crû de 6,3%. Durant la période 2013 à 2016, la hausse s'est réduite à 3,7 %. Bien que le Conseil fédéral affirme considérer le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation comme prioritaire, la hausse des moyens accordée se réduit à + 2 % pour la période 2017-2020. Pour la majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, c'est trop peu, comme pour Employés Suisse. La Commission souhaite augmenter d'un milliard supplémentaire la contribution prévue de 26 milliards. Tous les domaines de la formation doivent profiter plus ou moins équitablement de cette augmentation des moyens : formation professionnelle, formation continue, EPF, universités, hautes écoles, commission pour la technologie et l'innovation et organismes de recherches. Pour Employés Suisse, c'est sensé et raisonnable.

Employés Suisse demande aux membres du Conseil national de suivre la recommandation de la majorité de la commission de la science, de l'éducation et de la culture et cela pour les raisons suivantes :

- Celui qui comprend les signes du temps sait à quel point notre prospérité future dépend de la formation, la recherche et l'innovation. La formation et la formation continue deviennent toujours plus indispensables. C'est pourquoi il ne faut pas économiser dans ces domaines - on ne doit pas commencer à scier la branche sur laquelle on est assis.

- L'avenir est numérique - c'est l'industrie 4.0. Afin que nous soyons armés pour le monde du travail numérique, il faut investir maintenant et plus particulièrement dans la formation et la recherche. On ne doit pas tirer les freins, mais les desserrer. Selon une étude actuelle de l'école polytechnique fédérale de Lausanne, nous sommes en retard en ce qui concerne le développement numérique. Si nous ne comblons pas ce retard, nous manquerons le coche.

- Notre marché du travail de plus en plus numérique nécessitera toujours plus de main-d'oeuvre qualifiée et de personnes bien formées. La Suisse ne doit pas risquer d'accentuer la pénurie de personnel qualifié. Nous ne pourrons à l'avenir sans doute plus aussi facilement recruter de la main-d'oeuvre spécialisée à l'étranger.

De plus, Employés Suisse salue le fait que le Conseil fédéral demande par son message l'actualisation de cinq lois fédérales dans le domaine de la formation. L'association se montre plus particulièrement favorable au changement de système passant d'un financement orienté objet à un financement orienté sujet dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Cela ne doit cependant pas conduire à ce que les employeurs réduisent leur engagement financier dans la formation professionnelle supérieure.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43  
Hansjörg Schmid, communication et formation continue Employés Suisse,  
044 360 11 21

Depuis bientôt 100 ans, Employés Suisse est la voix des employés de la classe moyenne et représente leurs intérêts au sein de la politique et des entreprises.

Dans le cadre du partenariat social, de manière constructive et fiable, l'association s'engage en faveur de bonnes conditions de travail, de salaires équitables et d'emplois sûrs, pour le bien de la société et de l'économie.

Employés Suisse propose à ses membres une offre complète et adaptée à leurs besoins en matière de formations continues, de conseils, de

prestations et d'informations - pour encourager leur développement  
personnel. Pour plus d'informations : [www.employes.ch](http://www.employes.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100789174> abgerufen werden.